

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 28 juin 2022

L'an deux mille vingt-et-deux, le cinq juillet à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Vivier, allée des Uxellois, en séance publique limitée à 5 personnes (règlementation sanitaire COVID 19), sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

Présent(e)s :

Mmes CARO Véronique, HAMEAU Véronique, PAIN Sylvie, SAIPHOU Amélie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, PUYRENIER Alain, de ROBIEN Philippe, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

Absents excusés :

DE MIRANDA Anne-Marie

GAY Michelle ayant donné procuration à FAGOT Hervé

L'HELGOUALC'H Nadège ayant donné procuration à PAIN Sylvie

PERROCHON Elodie ayant donné procuration à SENEÉ Régis

LA PORTA Christophe ayant donné procuration à PUYRENIER Alain

RIVIERRE Aurélien ayant donné procuration à de ROBIEN Philippe

Secrétaire de Séance : SAIPHOU Amélie

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 13

Votants : 18



Délibération 2022-15 : Salle des fêtes - tarifs

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur François SOUCHET.
Ce dernier explique les tarifs de la salle des fêtes.

	Associations uxelloises	Administrés uxellois	Extérieurs Associations extérieures
Salle – cuisine - scène	4 journées gratuites Au-delà des gratuits, 80€ par journée	100 € la ½ journée 250€ la journée 500 € le week-end	200 € la ½ journée 500€ la journée 800€ le week-end
Caution	1 000€	1 200€	1 200€

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 045-214501678-20220705-2022_15_00-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'**unanimité** les tarifs proposés.

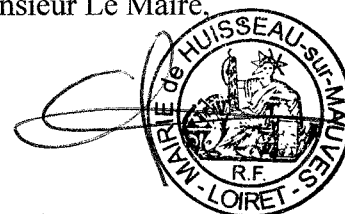
Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En Mairie le 07/07/2022

Monsieur Le Maire,



Jean-Pierre BOTHEREAU